

cament contre la sclérose en plaques, dont l'usage, paraît-il, est très répandu en Europe occidentale?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de tenir la question pour préavis et de faire rapport au député plus tard.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LA PUBLICATION DE L'ÉTUDE DE L'ENVIRONNEMENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre. Comme quelque 1,300 hommes travaillent déjà au projet de la baie James, et qu'on adjuge des contrats tous les mois, nous dirait-il quand l'étude des effets de ce projet sur l'environnement, qui englobe le Québec, l'Ontario et le Manitoba, sera rendue publique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on me dit que les deux gouvernements sont en train d'en discuter et que ce sera vraisemblablement avant la mi-janvier.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA PERTE D'EMPLOIS EN ONTARIO ET LES SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Selon le rapport du gouvernement de l'Ontario, 36 établissements ont fermé leurs portes en 1971 ou réduit leurs activités dans cette province et 4,341 travailleurs ont ainsi perdu leur emploi. Le ministre pourrait-il nous dire si son ministère a fait des études ou des analyses en vue d'établir si la perte d'emplois en Ontario était attribuable, directement ou indirectement, aux subventions accordées à titre de stimulants à des industries dans des régions désignées?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, chaque fois qu'une demande est faite au ministère, cet aspect est considéré, de sorte que nous n'accordons aucune subvention si nous prévoyons que cela entraînera des mises à pied dans une autre province.

[Traduction]

M. Peters: Une question supplémentaire. Le ministre voudrait-il nous dire sur quoi il se fonde pour dire que les emplois créés dans le cadre de ce programme ne suscitent pas de chômage ailleurs?

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député comprendra que de telles questions sont de vaste portée et que, normalement, elles demandent une réponse sous forme de déclaration générale à l'appel des motions.

LA QUESTION DU REMBOURSEMENT DES SUBVENTIONS EN CAS DE MISES À PIED

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au

ministre de l'Expansion économique régionale. Le gouvernement tente-t-il de recouvrer les fonds versés en vertu du programme de subventions au développement régional à des établissements qui, par la suite, ont procédé à des congédiements massifs? Une enquête est-elle instituée à ce sujet puisque, sauf erreur, environ 1.5 million de dollars a été versé à des sociétés qui ont ensuite effectué des mises à pied?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, la politique du gouvernement vise à essayer de récupérer les subventions qui ont été données et qui n'ont pas été utilisées aux fins de création d'emplois.

L'avons-nous fait dans plusieurs cas? Je sais qu'on a tardé à le faire dans quelques cas, parce qu'il y avait espoir que l'entreprise reprenne son activité. La politique du gouvernement vise à faire ce que l'honorable député suggère.

* * *

LE CABINET

ON SUGGÈRE LA NOMINATION D'UN MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR L'EST

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'à la fin de chaque année on parle de remaniement ministériel, j'aimerais lui demander s'il serait disposé à considérer la nomination d'un ministre d'État pour l'Est, attaché au ministère de l'Agriculture.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je remercie le député de sa suggestion, à l'effet que le nombre des ministres soit encore plus élevé, et je vais y accorder une considération d'urgence.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA RÉPARATION DES TORTS CAUSÉS PAR CERTAINES IMPORTATIONS

[Traduction]

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, je voudrais poser une question à son secrétaire parlementaire. Elle se base sur le document assez intéressant qui a été déposé aujourd'hui. Je voudrais demander au secrétaire parlementaire si le gouvernement a accepté la recommandation formulée dans ce document, et s'il a maintenant pour politique, lorsqu'une industrie demande réparation d'un tort causé par l'importation de produits étrangers, moins coûteux, de ne pas accorder une telle réparation si, à son avis, une autre méthode de production peut être économiquement employée?

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, la question est de savoir si le tort est sérieux ou non, et dans ce cas l'enquête a démontré qu'il n'y avait pas eu de tort sérieux. Le gouvernement n'entend donc pas prendre de mesures sauf pour ce qui est d'abolir les accords restrictifs qui avaient été établis auparavant.